



**La répartition de la clientèle et la redéfinition des territoires
à l'ordre du jour de la séance du conseil des commissaires**

Gatineau, le 5 avril 2013... La Commission scolaire des Draveurs a tenu au cours des trois dernières semaines six (6) séances d'information publiques dans le but de présenter ses intentions de modifications au plan de la répartition des élèves pour l'année scolaire 2013-2014.

Ces séances auxquelles les parents concernés avaient été personnellement conviés ont également permis aux représentants de la commission scolaire de recevoir leurs questions et leurs commentaires.

C'est à la lumière de toutes les informations échangées durant les séances que les membres du conseil des commissaires entendent se prononcer formellement le lundi 8 avril sur les modalités de répartition de la clientèle dans les établissements et sur les changements de territoires inhérents.

Les dirigeantes et dirigeants de la commission scolaire tiennent à remercier les parents pour leur participation aux séances d'information et pour les documents que certains ont transmis lesquels ont fait et continuent de faire l'objet d'analyses afin d'assurer une prise de décision éclairée.

Compte tenu du temps et de l'énergie investis, des enjeux importants identifiés et par respect pour tous ceux et celles qui ont participé à la démarche, le président de la commission scolaire, M. Julien Croteau, tient à préciser que le tout doit se solder par une décision.

-30-

SOURCE : Yvon Landry
Directeur
du Service du secrétariat général et des communications
819 663-9221, poste 12121

COMMUNIQUÉ